

Aux Parents des Elèves du Lycée.

## Classes de TERMINALE

Madame, Monsieur,

Votre enfant va effectuer sa rentrée scolaire 2019-2020 dans une classe du Lycée en Terminale.

Nous vous remercions de nous retourner le talon ci-dessous accompagné d'un chèque de caution d'un montant de **250 euros**, établi à l'ordre de l'« **Association Ecole de Provence** », pour les livres scolaires qui lui seront fournis dès la rentrée et ce, au plus tard le mercredi 29 août 2019. **Le chèque de caution est obligatoire pour se voir remettre les manuels scolaires.**

Nous ajoutons, à nos respectueuses salutations, nos souhaits de bonne et fructueuse année scolaire.

Le C.G.E

JM. DALAIN

Les Préfets du Lycée

S. BOUSQUET-DEMETS M. SALVY

-----

**TALON-REPOSE A ENVOYER A L'ATTENTION DU CGE DU LYCEE PROVENCE  
(Merci de mentionner sur l'enveloppe : Manuels scolaires Lycée)**

Madame – Monsieur :.....

Parents de :.....

Élève en classe de TERMINALE : L / ES / S (merci d'entourer la section correspondante).

Adresse mail de l'élève : .....@.....

Joignent un chèque\* de caution de 250 euros pour les livres scolaires du Lycée.

Tout manuel scolaire perdu ou détérioré pendant l'année sera facturé 25€. Chaque élève devra **obligatoirement inscrire son nom et sa classe sur l'étiquette collée au dos de chacun de ses manuels.**

DATE et SIGNATURE :

(\*merci de préciser le nom de famille de l'élève au dos du chèque).